

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 21 février 2020 portant ajustement de périmètre des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques

NOR : CPAE2005553A

Le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 12 juin 1970 modifié fixant le siège et le ressort des services de publicité foncière,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les postes comptables de la direction générale des finances publiques voient leur périmètre évoluer de la manière suivante :

Département	Services avant réorganisation	Services après réorganisation	Date d'effet
33 - Gironde	Service de la publicité foncière de Libourne 1	Service de la publicité foncière de Libourne 1	9 avril 2020
	Service de la publicité foncière de Libourne 2		
	Service de la publicité foncière de Bordeaux 3		
	Service de la publicité foncière de Bordeaux 4		
42 - Loire	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Saint-Étienne 1	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Saint-Étienne 1	20 avril 2020
	Service de la publicité foncière de Saint-Étienne 2		
	Service de la publicité foncière de Montbrison		
51 - Marne	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Reims	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Reims	6 avril 2020
	Service de la publicité foncière de Châlons-en-Champagne 1		
	Service de la publicité foncière de Châlons-en-Champagne 2		
	Service de la publicité foncière d'Épernay		
55 - Meuse	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Bar-le-Duc 1	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Bar-le-Duc 1	16 avril 2020
	Service de la publicité foncière de Bar-le-Duc 2		
	Service de la publicité foncière de Verdun		
60 - Oise	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Senlis	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Senlis	14 avril 2020
	Service de la publicité foncière de Compiègne		

Département	Services avant réorganisation	Services après réorganisation	Date d'effet
64 - Pyrénées-Atlantiques	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Pau 1	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Pau 1	1 ^{er} avril 2020
	Service de la publicité foncière de Pau 2		
88 - Vosges	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'Épinal 1	Service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'Épinal 1	23 avril 2020
	Service de la publicité foncière d'Épinal 2		
	Service de la publicité foncière de Saint-Dié-des-Vosges		

Art. 2. – Le classement des postes comptables dont le périmètre évolue en application de l'article précédent sera fixé par décision du directeur général des finances publiques.

Art. 3. – Le directeur général des finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 21 février 2020.

Pour le ministre et par délégation :

*Le sous-directeur
du service de la stratégie,
du pilotage et du budget,*
L.-O. FADDA